

La nouvelle constitution ou le nouveau pacte social : Une réforme profondément débattue

#3

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 18^{ème} année

Magnan

Libéré

N°737 du 24 avril 2024 - Prix 250 CFA

Voltic

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

Voltic Togo

Ne dites plus eau, dites Voltic

Echos de la Campagne électorale :

Landa dans la Kozah, Kloto, Ogou conquis par UNIR, FDR à l'assaut de Yoto et du Bas-Mono, Alliance Ensemble dans la vision de Kpalimé, Wawa et Amou

#6



SÉCURISATION DES ÉLECTIONS

La FOSELR publie un second rapport sécuritaire et met à disposition des numéros utiles par région

#7



DOUBLE SCRUTIN DU 29 AVRIL 2024 : Les directives de la CENI pour le vote anticipé des FDS...

#5



... En 18 points majeurs

Abonne-toi via TMoney
et tente de gagner plein de cadeaux

***145*434# La Fibre 888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

#nous sommes le Togo

Fibre maison

Togocom

Carnet

Les espaces verts, une priorité pour le gouvernement depuis des années

Les espaces verts, aménagés avec des arbres, sont cruciaux pour préserver l'environnement dans un contexte d'urbanisation croissante. Au Togo, les autorités accordent une importance croissante à ces espaces.

La politique publique en matière d'espaces verts ne date pas d'aujourd'hui. Déjà en 1992, les principaux textes réglementant cette politique ont été élaborés, notamment la Constitution de la quatrième République qui fixe les règles en matière de protection de l'environnement. À ces textes s'ajoute la loi n°2008-005 du 30 mai 2008. Grâce à eux, plusieurs espaces verts ont été aménagés sur l'ensemble du territoire national. Les premiers espaces verts au Togo sont les réserves de faune et de flore. Le Togo dispose ainsi de plusieurs parcs et réserves naturelles à travers son territoire, tels que le parc national Fazao-Malfakassa, le parc national de Kéran, ainsi que les réserves d'Alédjo, de Sarakawa, de l'Oti et de Mandouri.

Les dirigeants ont vite compris l'importance des espaces verts. Certaines formations végétales ont ainsi été transformées en forêts sacrées pour dissuader l'abattage anarchique des arbres. Ces aires protégées, en dehors de leur caractère sacré, contribuent à la conservation de la biodiversité, à l'instar de la forêt sacrée de Bè et de celle de Glidji.

Les espaces verts urbains

Les autorités, dans leur politique de préservation de l'environnement, n'ont pas oublié l'importance des espaces verts en milieu urbain. Ainsi, des espaces verts ont été aménagés dans les différentes agglomérations du pays, notamment des jardins publics et la plantation d'arbres au bord des routes. Ces espaces verts contribuent à purifier l'air, à réguler la température, offrant ainsi un environnement sain aux populations.

L'objectif d'un milliard de plants à mettre en terre d'ici 2030

Augmenter le couvert végétal était l'objectif du feu président Gnassingbé Eyadéma, objectif également poursuivi par l'actuel chef de l'État, Faure Gnassingbé. En 2021, ce dernier a fixé comme objectif de planter un milliard de plants d'ici 2030.

PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE : Intégrité et impartialité comme maîtres mots

Faure Gnassingbé a présidé la cérémonie de prestation de serment de deux nouveaux membres de la Cour constitutionnelle qui ont été installés le samedi 20 avril dernier à Lomé. C'était au cours d'une cérémonie solennelle organisée conformément aux textes en vigueur.

Il s'agit de Payadowa BoukpeSSI, désigné par le chef de l'État, et de Kwame Meyisso, élu par l'Assemblée nationale. Le chef de l'État a rappelé leur rôle essentiel dans le maintien de l'ordre constitutionnel et la protection des droits fondamentaux des Togolais. Il a demandé aux nouveaux membres de faire preuve d'intégrité, d'impartialité, de sens de la justice dans l'accomplissement de leur mission. Ancien ministre d'État, en charge de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI a été nommé membre de la Cour constitutionnelle le 21 mars par le président de la République. Contrairement à Kwame Meyisso, il a été élu le vendredi 19 avril par l'Assemblée nationale conformément à la Constitution. Avant de les renvoyer à leurs fonctions, le chef de l'État, Faure Esso-

zimna Gnassingbé a rappelé aux récipiendaires leur rôle dans le maintien de l'ordre constitutionnel et la protection des droits fondamentaux des concitoyens. Par ailleurs, il les a félicités tout en les exhortant à l'intégrité, au sens de la justice, à l'impartialité et à la responsabilité dans l'accomplissement de leur mission. Par cette cérémonie, les nouveaux membres sont désormais installés. La Cour constitutionnelle, il faut le rappeler, composée de neuf (09) membres de probité reconnue. Elle est la juridiction chargée de veiller au respect des dispositions de la Loi fondamentale. Elle juge de la régularité des consultations référendaires, des élections présidentielles, des législatives et des sénatoriales, et statue sur le contentieux de ces consultations. Le mandat de ses membres



est six (06) ans renouvelables une seule fois. Avant que les deux nouveaux membres de la juridiction ne prêtent serment, le Président de la République leur a lancé « vous allez rejoindre les éminents membres de la Cour Constitutionnelle, à une période cruciale de la vie nationale où notre pays opère des choix majeurs qui sont déterminants pour l'avenir de la démocratie et de l'État de droit ». Le Président les a exhortés « à l'intégrité, au sens de la justice, à l'impartialité et à la responsabilité dans l'accomplissement de leur mission ». Notons que les membres de la Cour

constitutionnelle, neuf au total, sont nommés comme suit : deux (02) sont désignés par le Président de la République ; deux (02) élus par l'Assemblée nationale ; deux (02) autres par le Sénat, et les trois (03) derniers sont composés d'un Magistrat ayant au moins 15 ans d'ancienneté, élu par le Conseil supérieur de la magistrature, d'un Avocat élu par ses pairs et ayant au moins 15 ans d'ancienneté et, enfin, d'un Enseignant chercheur en droit de rang A des Universités publiques du Togo, élu par ses pairs.

A.I.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Faure Gnassingbé à la réunion de haut niveau de la CEDEAO à Abuja

Les travaux de la première réunion de haut niveau consacrés à la lutte contre le terrorisme en Afrique se sont déroulés au Nigéria avec la présence de diverses personnalités. Le Togo a été représenté par son président Faure Gnassingbé. Il a salué l'initiative de cette importante rencontre qui dit-il, traduit « notre détermination à adopter des stratégies efficaces et durables pour vaincre ce fléau qui fragilise nos économies et le développement social de nos pays ».

« Le terrorisme menace la substance même de nos Etats. C'est pourquoi au fond, vaincre le terrorisme est notre seule option. Ma conviction de vaincre le terrorisme dans la sous-région ne peut s'entendre sans une coopération inter-étatique efficace. Et nous devons être à même de remporter les victoires militaires dans un contexte de menaces protéiformes et de conflit asymétrique », fait savoir le président du Togo lors de la réunion qui a eu pour thème « Renforcement de la coopération et des institutions régionales pour répondre à la menace évolutive du terrorisme en Afrique ». M Gnassingbé a insisté sur la « coopération interétatique avec une synergie d'action entre les forces de défense et de sécurité ainsi qu'un déploiement des institutions efficaces dans un contexte de réorganisation des équilibres mondiaux ». « Sans négliger l'impact des initiatives prises pour rallier nos populations au maintien de l'État de droit et leur assurer des conditions de vie améliorées, il me paraît que c'est par une organisation réformée, que nous pouvons vaincre le terrorisme. Cette nouvelle organisation de la coopération militaire que j'appelle de mes vœux, doit impérativement, prendre en compte le contexte mondial », a indiqué le

président Faure Gnassingbé. Rappelons que, le gouvernement togolais avait instauré le 13 juin 2022, l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes, avec pour objectif de créer un environnement propice aux dispositions nécessaires à la bonne conduite des opérations militaires, au maintien de l'ordre et de la sécurité dans la région des Savanes.



Et pour faire face aux menaces sécuritaires, au terrorisme, et à l'extrémisme violent M Gnassingbé a fait prendre d'importantes

mesures aussi bien militaires que sociales avec notamment le Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS).



Faisons preuve de respect envers tous les adversaires politiques pendant cette période électorale

Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale

Cité OUA, en face de la cour Constitutionnelle
Tel : (228) 22 26 24 59 /89 - Fax : (228) 22 26 25 36
E-mail 1 : hcrrun.togo@gmail.com
E-mail 2 : hcrrun-togo@hcrrun-togo.org
Site Web : www.hcrrun-togo.org

Vivre ensemble une nécessité !

N° Vert : 80 00 40 40



PASSAGE DU RÉGIME SEMI-PRÉSIDENTIEL À UN SYSTÈME PARLEMENTAIRE

La nouvelle constitution ou le nouveau pacte social : Une réforme profondément débattue

Au Togo, l'adoption de la nouvelle Constitution, conçue comme un « nouveau pacte social », ouvre la voie au passage d'un régime semi-présidentiel à un système parlementaire. Après des débats parlementaires nourris et une consultation auprès de la population togolaise, l'Assemblée nationale de la République du Togo a finalement adopté la proposition de révision de la Constitution. Dans un contexte régional marqué par une instabilité politique et une aspiration à une plus grande horizontalité du pouvoir, le pays entérine le pas-sage d'un régime semi-présidentiel à un système parlementaire. Une première en Afrique de l'Ouest.

Une réforme profondément débattue

-La proposition de révision de la Constitution, déposée par des députés de l'Assemblée nationale en décembre 2023 a fait l'objet d'une série de consultations et de séances plénières. Adopté dans un premier temps le 25 mars 2024, le texte a fait l'objet d'une deuxième lecture à la demande du Président de la République Faure Gnassingbé afin de permettre une délibération approfondie entre parlementaires, et de consulter la population togolaise en amont de l'adoption.

-Du 08 au 12 avril 2024, des députés des diverses sensibilités politiques représentées au sein de l'Assemblée nationale sont allés à la rencontre des citoyens et de représentants religieux ou traditionnels dans une trentaine de localités du pays afin de recueillir leur opinion et leurs contributions sur le texte.

Une réforme issue d'une réflexion institutionnelle menée dans le pays depuis 2017

-Les réflexions sur l'adoption d'un nouveau système politique ont débuté dès 2017, lors d'une grande consultation citoyenne qui a remonté les aspirations à une plus grande représentativité ainsi qu'à une participation accrue des citoyens à la vie publique. Pour répondre à ces attentes, les premières élections municipales du pays depuis trente ans ont été organisées en 2019. Des élections régionales, également basées sur les principes du multipartisme, seront quant à elles organisées le 29 avril, en même temps que les élections législatives.

-Cette réforme puise également sa source dans l'adhésion du Togo au Commonwealth en 2022, dont de nombreux membres, tels que l'Inde, ont adopté de longue date un système parlementaire qui a fait ses preuves en matière de stabilité et de représentativité.

Une réforme en phase avec l'évolution géopolitique et géo-économique de la sous-région et de l'international

-Dans un contexte régional marqué par une forte instabilité politique et une remise en question des régimes présidentiels, le Togo se positionne en précurseur en ouvrant une réflexion novatrice sur son système de gouvernance afin de répondre aux enjeux contemporains et aux aspirations de sa population. Il rejoint ainsi la famille des nations ayant adopté le parlementarisme – à l'instar de nombreux membres du Commonwealth – auquel le pays avait adhéré dès 2022.



-En se dotant d'une nouvelle Constitution et d'institutions fortes garantissant un équilibre accru des pouvoirs, le pays réaffirme sa position de puissance stabilisatrice et d'acteur clé pour le développement et l'intégration de la sous-région ouest-africaine.

Un nouveau pacte social, pour aujourd'hui et pour demain

- La nouvelle Constitution instaure une gouvernance du pays fondée sur une collaboration efficace et équilibrée entre les composantes du pouvoir. Elle donne plus de poids aux assemblées parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), qui constitueront la principale source de légitimité de l'exécutif. Le Parlement réuni en Congrès désignera en effet le Président de la République, garant de la continuité de l'Etat, tandis que le Président du Conseil des ministres, qui conduira les affaires du pays, sera quant à lui issu de la majorité parlementaire et élu par les députés de l'Assemblée nationale.

-La Constitution de la Cinquième République togolaise a été pensée comme un nouveau pacte social, qui renforce le rôle des citoyens dans la conduite de la vie publique, et lègue aux générations futures un système stable, plus représentatif et transparent.

Une réforme en phase avec l'évolution du Togo

- Pays de 8,5 millions d'habitants, le Togo a connu de profonds changements économiques et sociaux, et fait preuve d'un dynamisme et d'une résilience remarquables en Afrique de l'Ouest et au-delà. Le Togo connaît une croissance moyenne de 5% depuis plusieurs années, ainsi qu'un taux d'alphabétisation et un IDH en

augmentation constante. Il est également classé par la Banque mondiale comme le premier réformateur africain en matière de défense des droits des femmes.

-Le passage à une Cinquième République et l'application du multipartisme enracinent la démocratie et répondent à la demande populaire d'une plus grande horizontalité dans la conduite des affaires de l'Etat. Le pays se dote d'un modèle adapté à ses réalités propres, éloigné de schémas issus de l'histoire postcoloniale.

Ils parlent de la nouvelle Constitution

« Avec la nouvelle révision constitutionnelle, on se retrouve avec une parfaite collaboration entre le législatif et l'exécutif en matière législative... Désormais, les législatives pourront susciter plus d'engouement chez les Togolais que l'élection présidentielle de la Constitution actuelle. De plus, le multipartisme pourrait aussi subir des modifications par la collaboration des petits partis politiques. Ces derniers pourront évoluer vers de grands ensembles partisans », Koffi Amessou Adaba, enseignant et chercheur en sociologie politique.

« On a un président de la République qui assume une partie des prérogatives que le chef de l'Etat assume actuellement. On a un Président du Conseil qui va développer une forte proximité avec la population dans le suivi et l'exécution des politiques publiques et les députés auront un poids important », Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du travail et du dialogue social.

« Si nous allons aux élections avant de changer la Constitution, il se posera la question de la dissolution de l'Assemblée nationale pour la confor-

mer au nouveau système. Alors que l'un des objectifs de la réforme constitutionnelle, c'est de réduire et rationaliser les consultations électorales qui sont souvent porteuses de tensions et de crises », Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du travail et du dialogue social.

« Cette révision apporte un nouveau régime plus représentatif. Une plénitude de pouvoir conférée au peuple par ses représentants », Pacôme Yawovi ADJOUROUVI, ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, et des relations avec les institutions de la République ».

« Nous avons expérimenté pendant un certain nombre d'années le régime présidentiel et aujourd'hui nous migrons vers le régime parlementaire. C'est une bonne chose parce que ce régime prescrit le mandat unique pour le président de la République. Ce sera une manière pour chacun des acteurs de notre pays d'arriver à la présidence de notre République en travaillant, en pêchant, en fouillant et en cherchant. Il faut qu'on se batte pour y arriver et lorsqu'on aura désigné le président du conseil des ministres dans la majorité parlementaire, cela permettra également d'aller en avant », Me Jil-Benoît Afangbedji, avocat au barreau togolais.

Ils parlent de la nouvelle constitution

Koffi Amessou Adaba, enseignant et chercheur en sociologie politique. « Avec la nouvelle révision constitutionnelle, on se retrouve avec une parfaite collaboration entre le législatif et l'exécutif en matière législative... Désormais, les législatives pourront susciter plus d'engouement chez les Togolais que l'élection présiden-

tielle de la Constitution actuelle. De plus, le multipartisme pourrait aussi subir des modifications par la collaboration des petits partis politiques. Ces derniers pourront évoluer vers de grands ensembles partisans » « Effectivement quand on a appris qu'il y a changement dans l'élection du président et qu'on passe du régime présidentiel au régime parlementaire, on ne savait pas ce que ça va donner. Après l'explication des députés, on a compris que c'est un système qui va permettre au peuple d'avancer. Auparavant on faisait l'élection des députés et après l'élection du président de la République. Vue la situation financière, le régime parlementaire va réduire les coûts des élections et permettre le développement. En plus il y aura aussi des coalitions dans la gestion du pays. Un seul parti ne va plus diriger le pays. Ça va permettre d'apaiser les crises. Certains pays ont essayé, nous aussi nous allons essayer et ça va aboutir à quelque chose d'intéressant. » « Nous voudrions d'abord remercier les députés. Lorsque nous avons appris le projet de révision de la constitution on a eu peur. Maintenant nous les chefs traditionnels nous avons compris. Nous allons expliquer aux populations que c'est une bonne chose qui va nous aider à mieux construire pays. Ce que Feu Edem Kodjo avait proposé, c'est ce qui arrive aujourd'hui. » « Je voudrais vraiment saluer l'initiative surtout lorsque nous avons été informés que désormais la démarche enclenchée si elle aboutissait, deux fois par année le Président de la République ferait des entretiens avec les chefs traditionnels et le président du conseil. » « C'est une bonne démarche. En consultant la base, je pense que c'est une bonne idée. Quand on nous a expliqué les choses, nous avons bien compris. C'est un système qui se retrouvait chez les Tem. Nous avons eu dans le temps un organe qu'on peut appeler organe parlementaire. Il y avait le chef et le chef supérieur. Et c'est au parlement qu'ils prennent les décisions. » « Le système parlementaire est plus économique. Il est mieux que le système présidentiel. Je ne vois pas d'inconvénients pour son adoption. ». Ce sont là les différentes interventions des chefs canton, notamment Yao Belei, chef du canton de Sotouboua Togbé Akoussa Kamélio, chef du village de Ati-Towui dans la préfecture de l'Avé Togbé Akoutsa, chef canton de Badja dans la préfecture de l'Avé Zacharie Inoussa, chef canton d'Agoulou dans la préfecture de Tchaoudjo.

T.B.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 02 mai 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 22 avril 2024

Le Commissaire Général

Signé

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relative à la prorogation de délai de dépôt des états financiers sur la plateforme électronique du Guichet Unique de Dépôt des États Financiers (GUDEF)

Dans le cadre de la généralisation du dépôt des états financiers sur la plateforme du GUDEF et afin de permettre à toutes les entités assujetties au régime du réel de maîtriser le nouvel outil digital développé à cet effet,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les contribuables et partenaires que, le délai de dépôt des états financiers initialement fixé au 31 mars 2024 pour les entreprises individuelles est prorogé exceptionnellement de 21 jours, soit jusqu'au 22 avril 2024 pour celles dont le dépôt est exigé sur de ladite plateforme.

Cependant, cette mesure qui aura pour effet la suspension des pénalités de retard (pénalités d'assiette) relatives aux dépôts durant la période de report, ne concerne pas les pénalités de déclaration et de paiement du solde de liquidation des impôts dus à la date butoir coïncidant avec celle de dépôt des états financiers pour les entreprises concernées.

A cet effet, il exhorte tous les contribuables et opérateurs économiques concernés à prendre les dispositions nécessaires pour :

- créer le compte administrateur de leur entité à partir du lien <https://gudéf.otr.tg> disponible sur le site de l'OTR ;
- procéder au dépôt de leurs états financiers sur la plateforme du GUDEF.

Le Commissaire Général remercie vivement tous les contribuables et partenaires de l'OTR et compte sur leur aimable compréhension.

Fait à Lomé, le 4 avril 2024

Le Commissaire Général

Signé

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

DOUBLE SCRUTIN DU 29 AVRIL 2024 :

Vote par anticipation des Forces de l'ordre et de sécurité . La directive de la CENI en 18 points

Les Togolais iront aux urnes le 29 avril prochain pour élire 113 nouveaux députés et 179 conseillers régionaux. Mais avant, les éléments des forces de l'ordre et de sécurité votent le 26 avril. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) vient de donner une directive par rapport à ce vote par anticipation.



La directive émise par la CENI comporte 18 points.

1. Le vote par anticipation concerne uniquement les éléments des forces de l'ordre et de sécurité ;
2. Il se déroulera le vendredi 26 avril 2024 de 07 h 00 à 16 h 00 dans les bureaux de vote (BV) dont la liste est publiée par la CENI et jointe à la présente directive ;
3. Pour les BV concernés par le vote par anticipation, les membres de BV des centres choisis ou retenus doivent être les mêmes que ceux du vote général ;
4. Les électeurs régulièrement inscrits dans les BV retenus pour le vote par anticipation, émargent sur la liste d'émargement du BV après les deux (02) votes ;
5. Les électeurs non-inscrits dans le centre retenu et les électeurs en mission dans la localité et disposant de leur carte d'électeur voteront sur présentation de celle-ci après avoir rempli la fiche de relevé des votants par dérogation ;
6. Les membres du BV tirent au sort l'emplacement de l'hologramme sur le bulletin de vote ;
7. Les BV ayant accueilli le vote par anticipation conservent le même emplacement pour chronogramme le jour du vote général ;
8. A la clôture du vote, l'ouverture destinée au passage des bulletins est fermée et on y pose publiquement le cinquième scellé le code du scellé est relevé et transcrit sur procès-verbal. Il n'est pas procédé au dépouil-

ment du vote par anticipation ;

9. La liste d'émargement est mise dans une enveloppe scellée. Elle sera déployée avec les autres matériels et documents pour servir le jour du vote général ;
10. Les membres du BV remplissent et signent les procès-verbaux des opérations électorales qu'ils placent dans l'enveloppe prévue à cet effet il y est également rangé la fiche de relevé des votants par dérogation qui servira aussi pour le vote général ;
11. L'urne des législatives et l'une des régionales ainsi que les enveloppes scellées sont convoyées au siège de la CELI et remises au président de la CELI, en présence des autres membres. L'urne est placée dans un endroit sécurisé ;
12. Le jour du scrutin, les deux (02) urnes sont ramenées sous escorte au BV par les membres de la CELI, dans le courant de l'après-midi avant in clôture des votes ;
13. A la fin du vote général, les membres du BV ouvrent l'enveloppe contenant les PV signés du vote par anticipation et constatent que les codes de scellés posés sur les fermetures de l'urne correspondent bien aux codes sur les PV signés par

les membres de BV du vote par anticipation ;

14. Avant le début du dépouillement pour les législatives, les scellés de l'urne ayant servi au vote par anticipation pour les législatives sont brisés et le contenu est mélangé avec celui du vote général des législatives. C'est après ce mélange que le dépouillement commence pour les législatives ;
15. A la fin du dépouillement des législatives, les membres du BV remplissent les PV des législatives et les rangent dans des enveloppes prévues à cet effet ;
16. Ils procèdent de la même façon pour les régionales. Les scellés de fume ayant servi au vote par anticipation pour les régionales sont brisés et le contenu est mélangé avec celui du vote général des régionales. C'est après ce mélange que le dépouillement commence pour les régionales ;
17. A la fin du dépouillement des régionales, les membres du BV remplissent les PV des régionales et les rangent également ;
18. Les résultats du dépouillement sont traités conformément au code électoral et au guide du membre du bureau de vote.

Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Courtes contre la montre

Aucune victoire électorale n'est comparable à la vie

La période électorale est un moment dense où les différents candidats s'exhibent à travers des caravanes, afin de présenter leurs projets de sociétés à la population. Pour ces mouvements de bonne humeur et de compétitivités, qui créent des déplacements dans nos différentes régions et communes par des camions; des voitures; des tricycles et des motos, la pratique des règles de prudence et celles liées au respect du code de la route importe beaucoup pour une circulation sécuritaire, aussi pour la protection des sympathisants et le succès des activités électorales. Il est à noter que: *Les engins a trois (3) pieds, ne sont pas assez équilibrés pour transporter des vies humaines et de plus, les surcharges des sympathisants ayant des positions dangereuses les exposent aux risques du transport inadapté. *Aussi les conséquences qui en découlent sont inestimables pour les prises de positions de certaines personnes, qui se tiennent dangereusement sur les capots et les toitures des véhicules.* Par conséquent, l'Organisation de prévention et pour la sécurité routière: *MAYI MAGBO DÉ DIÉ* exhorte la population et déclare que:

les comportements à risques sur la route, susceptibles d'engendrer des morts d'hommes et des blessés sont à proscrire durant toute la période électorale afin que les vies humaines soient préservées contre tout dangers qui en tâcherai un quelconque succès dans les jours futures.

Un comité d'experts mis en place

Le Togo intensifie sa lutte contre les pratiques commerciales illicites. Un comité technique dédié à la Solution Automatisée de Marquage (SAM) vient d'être mis en place. Ce comité composé d'experts de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et du ministère du Commerce, est un organe de soutien à la commission en charge de la lutte contre les fausses déclarations et la concurrence déloyale. Selon Essowavana Adoyi, Président de la commission, cet organe permettra à la commission d'exercer pleinement ses fonctions. Pour sa part, le Président du comité, Peter Kponor, les membres accompagneront les opérateurs économiques dans le marquage sécurisé des articles, tout en fournissant des informations précieuses à la commission. L'objectif est de promouvoir une économie légale et de protéger la santé publique en évitant la consommation de produits falsifiés ou non conformes aux normes. Le contrôle se fera sur les articles importés, avec l'inspection des vignettes apposées sur les emballages, à l'entrée sur le territoire, notamment les postes douaniers. En 2020, le Togo a acté la pratique de marquage sécurisé. L'idée est de renforcer la sécurité et l'authenticité des produits, faciliter leur traçabilité, identifier leur provenance et assurer la santé des consommateurs togolais.

La CENI veille au grain

Au Togo, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) veille au grain dans le bon déroulement du processus électoral en cours. De ce fait, l'institution en charge des élections dans le pays a pris la mesure de la situation en procédant au désengorgement et à la délocalisation de certains Centres de recensement et de vote (CRV) en souffrance de place. En effet, dans une note signée le 13 avril dernier et adressée aux présidents des Commissions électorales locales indépendantes (CELI), la CENI entend limiter le nombre d'électeurs par bureau de vote à 350 (base sur laquelle il faut le préciser, le Bureau de vote est créé) afin de permettre aux électeurs de pouvoir voter entre 7 heures et 16 heures. « Les bureaux de vote ne trouvant pas de salle dans les CRV devront être délocalisés dans les centres de proximités en gardant l'ordre chronologique des numéros de BV », explique la directive qui informe au passage que chaque électeur peut envoyer par SMS (sans frais) le numéro de sa carte d'électeur au numéro « 1010 » pour avoir les informations sur le CRV et le BV où il doit voter. A ce jour, le processus électoral poursuit son cours sans anicroche sous la férule de la CENI. Ceci, au profit d'un scrutin apaisé au Togo le 29 avril prochain.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



ECHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE :

Landa dans la Kozah, Kloto, Ogou conquis par UNIR, FDR à l'assaut de Yoto et du Bas-Mono, Alliance Ensemble dans la vision de Kpalimé, Wawa et Amou

Vendredi 19 avril 2024 à Landa, canton situé dans la partie nord-est de la Kozah. Ici, est présente une personnalité, une légende vivante, un militant, le fils du terroir, Pascal A. Bodjona. L'homme est venu transmettre en Kabyè le message du Président fondateur du parti UNIR, Président de la République Faure Gnassingbé aux populations dudit canton, un message de vivre ensemble et de cohésion sociale.

Très éloquent et pacifiste de nature, le Ministre Bodjona a réaffirmé l'engagement et la détermination du Président de la République à « poursuivre la réalisation des chantiers de développement du pays en général et du canton de Landa en particulier », avant d'ajouter, « Faure Gnassingbé me charge de vous dire que ce que vous avez pour l'instant dans votre localité comme réalisation, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, car vous en aurez davantage dans les prochains jours ». « Les hôpitaux, l'eau potable pour tous, les écoles seront des bijoux à mettre davantage à votre disposition », a rassuré Pascal Bodjona, afin dit-il de « contribuer à garantir votre bien-être dans un climat convivial et apaisé », a-t-il soutenu. C'est pourquoi, l'émissaire de Faure Gnassingbé a convié les populations dudit canton à plébisciter les candidats du parti le 29 avril prochain. « La victoire de notre parti permettra à notre champion de poursuivre sans relâche les actions de développement socioéconomiques déjà entreprises », a-t-il expliqué. S'inscrivant dans la même veine, les candidats têtes de listes et les autres cadres de la localité ont invité la population de Landa, sortie comme un seul homme, à opérer un choix judicieux et éclairé, celui de voter pour le parti au pouvoir. Sollicitation amplement acceptée par les électeurs du canton de Landa qui promettent une victoire sans appel au parti présidentiel le 29 avril prochain. Situation quasiment pareille à Kpinzindè où le parti UNIR a été accueilli dans une liesse populaire. Là, les candidats et les populations ont échangé sur le programme de société du parti. Lequel est favorablement reçu par les électeurs dudit canton qui disent donner une victoire historique au parti le 29 avril 2024. Même son de cloche avec les amicales des étudiants qui disent adhérer entièrement et sans réserve aux idéaux du parti au pouvoir.

UNIR Kloto déroule en toute confiance et détermination

Depuis le lancement de la campagne électorale pour les élections législatives et régionales du 29 avril prochain, UNIR Kloto se démarque par une campagne dynamique et bien organisée, combinant des meetings de proximité, des grands rassemblements, des opérations de porte à porte et des activités ludiques de sensibilisation. Sous la coordination efficace de l'équipe de campagne, aucun détail n'est laissé au hasard, et chaque action est menée avec perfection.

L'objectif demeure clair, remporter tous les sièges tant aux législatives qu'aux régionales pour le parti Union pour la République (UNIR). Au cours des derniers jours, tous les candidats des deux listes s'investissent pleinement. Sous la direction du coordinateur de campagne dans le Kloto, l'équipe du ministre militant Dodzi Kokoroko, tête de liste pour les législatives, gagne en puissance jour après jour. Des meetings ont été organisés dans divers milieux et villages, tous couronnés d'un succès remarquable. De Tomé à Kpalimé, de Kpadapé à Nyivémé, en passant par Agrippa Todzi, Klomayondi, Atakpamekondji, Tomégbé, Gbalavé, et Kuma-Konda, la présence d'UNIR a été fortement ressentie. Le message délivré lors de ces meetings est simple et clair, « donner un maximum de voix à UNIR pour assurer au Président de la République une majorité confortable au Parlement, afin de poursuivre sa politique de développement et de cohésion sociale. ». Ces derniers jours, le candidat et tête de liste pour les législatives, le Professeur Dodzi Kokoroko, explique avec pédagogie et conviction le bien-fondé des réformes constitutionnelles intervenues avec l'avènement du régime parlementaire. Pour lui, il s'agit de responsabiliser les ministres et les directeurs généraux afin qu'ils soient exclusivement au service du peuple et qu'ils rendent régulièrement compte aux élus du peuple. Au sein de la population, l'engouement pour UNIR est palpable. Le dernier virage de la campagne est amorcé et UNIR Kloto fait preuve de sérénité et de confiance, déterminé à obtenir un succès retentissant aux élections à venir.

Ogou ne jure que par Yawa Kouigan et Georges Aidam (UNIR)



Yawa Kouigan et Georges Aidam, candidats, têtes de liste du Parti majoritaire Union pour la République



«Ce que vous avez comme réalisation ici n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, vous en aurez davantage», déclarait Pascal Bodjona aux populations de Landa

(UNIR) dans la préfecture de l'Ogou pour les élections législatives et régionales battent la campagne sur le terrain. Démarrée le 13 avril dernier par une caravane sillonnant la ville d'Atakpamé, les communautés locales, militants et sympathisants n'ont pas manqué à l'appel. Déterminé et convaincu, Atakpamé est mobilisé derrière ses candidats, fils et filles de la préfecture. De multiples activités intenses se poursuivent dans la préfecture avec des rencontres dans les cantons et villages. Des meetings ont été organisés dans des localités qu'Adougbelan, Olesse, Matekpo Jérusalem, Bocco, Awagome entre autres. Chaleureusement accueillis par les populations, les candidats ont présenté leur programme aux populations et écouter leurs préoccupations. Les occasions ont également permis à Yawa Kouigan et Georges Aidam de présenter leur vision pour la préfecture de l'Ogou. Les populations ont exprimé leur confiance à UNIR et ont rassuré les candidats pour leur engagement à

Me Apevon appelle l'électorat de Yoto et du Bas-Mono à "changer" les élus



Les candidats aux élections législatives et régionales du 29 avril 2024 ne manquent pas d'arguments pour convaincre l'électorat. A Tabligbo, dans la préfecture de Yoto, Me Dodji Apevon, Président national du parti les Forces démocratiques pour la République (FDR) a tenu un grand meeting. Occasion d'insister sur la nécessité de "changer les élus pour explorer de nouvelles approches de gouvernance". Pour lui, c'est par le renouvellement des dirigeants que les populations peuvent reconduire ceux qui ont fait leurs preuves. Avec une ferme conviction, il affirme que la révision constitutionnelle n'est pas à l'ordre du jour, ni aujourd'hui ni demain. Face à des besoins criants, Me Apevon rejette les simples promesses de campagne, appelant à une action concrète pour répondre aux besoins réels des citoyens. La tournée nationale des FDR, menée par le Président des FDR, a été ponctuée par des scènes d'accueil

chaleureux à Attitogon et à Afagnan dans la préfecture de Vo où les populations ont exprimé leur désir de changement.

A travers la confiance accordée aux jeunes candidats des FDR lors des élections législatives et régionales, un message fort émerge : les électeurs sont prêts à opter pour une nouvelle voie politique. L'escalade émouvante à Ahépé, où Me Apevon a rendu hommage à Edeh Gaston Aziadouvor, un compagnon de lutte décédé dans des circonstances tragiques il y a trois décennies, souligne la profondeur des liens historiques entre les FDR et la région maritime. Cette dernière étape de la tournée nationale marque un jalon dans l'engagement des FDR envers un changement politique durable, ancré dans les aspirations des citoyens togolais.

Suite à la page 7

CAMPAGNES POUR LES LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES DU 29 AVRIL PROCHAIN : La FOSELR publie un second rapport sécuritaire et met à disposition des numéros utiles par région

La campagne électorale pour le double scrutin législatives et régionale du 29 avril 2024 bat son plein. Cette campagne qui se déroule en toute sérénité et sécurité est l'œuvre de la Force Sécurité Élection Législatives et Régionales mise en place à cet effet.

Après un premier rapport d'activité, la Force Sécurité Election Législatives et Régionale (FOSELR) organisme en charge de la sécurisation du scrutin vient de rendre public un second rapport relatif à l'état d'avancement de ses activités sur le terrain.

Selon le rapport publié ce lundi 22 avril 2024, les activités liées à la campagne des deux scrutins entre la période du 18 au 21 avril 2024 se sont dans le calme et la sérénité et se sont soldées par 1235 meetings, 230 caravanes 146 pote à porte.

On note néanmoins, un accident de la circulation routière survenue le 19 avril 2024 à Gbadjahé dans la préfecture de l'est-mono avec une blessée.

BILAN DES ACTIVITÉS DU 22 AVRIL

Dans le cadre de sa mission de couverture sécuritaire du processus électoral, la FOSELR 2024 s'est déployée dans la journée du 22 avril 2024 sur toute l'étendue du territoire national. Au terme de ce déploiement, 350 meetings, 11 caravanes et 64 portes à portes ont été sécurisés par les éléments de la FOSELR.

La FOSELR déplore le fait que malgré les multiples rappels à l'apaisement et à la non-violence au cours de cette campagne, quelques incidents ont été enregistrés: Dans le Kéran (canton de Warengo): Refus de passage d'une caravane UNIR sur un pont de fortune par un groupe de jeunes surexcités dudit canton. Dans le Moyen-Mono (canton de Katomé), interdiction de meeting au parti NET



par un villageois armé de machette. Ces incidents ont été dissipés par l'intervention de la FOSELR 2024, appuyée par certaines autorités locales.

La FOSELR 2024 une fois de plus, félicite les différents acteurs politiques pour leur bonne collaboration

et les encourage à poursuivre leurs efforts de sensibilisation pour une campagne apaisée.

La FOSELR veut compter sur la bonne collaboration de tous les acteurs politiques et invite à contacter les numéros suivant :

Dans le grand Lomé : 70 99 82 05,

70 99 82 53 pour la région maritime, 70 99 83 07 pour la région des plateaux, 70 99 82 85 pour la région centrale, 70 99 82 54 pour la région de la Kara et 70 99 83 29 pour la région des savanes.

T.B.

Suite de la page 6



Kpalimé, Wawa, et Amou épousent la vision de la liste "Alliance ensemble"

Après avoir conquis Kévé et Asahoun dans l'Avé, la liste de l'Alliance Ensemble a poursuivi sa campagne électorale en se rendant dans la préfecture du Kloto en vue des élections législatives et régionales du 29 avril 2024 au Togo.

À Avouzékomé, un quartier de Kpalimé, une foule nombreuse est sortie pour accueillir l'équipe de coordination de l'Alliance Ensemble, dirigée par Me Mohamed Tchassona Traoré et Adrien Beleki Akouété.

Profitant de cette occasion, ces responsables ont échangé avec les habitants sur l'importance cruciale des prochaines élections pour le pays tout en sollicitant leur vote.

Me Mohamed Tchassona Traoré a vivement dénoncé les inégalités sociales qui persistent dans la préfecture de Kloto, notamment la déposssession des terres agricoles, appelant à une action collective pour instaurer le changement.

« Ensemble, nous sommes plus forts. Nous devons dépasser nos divergences et unir nos efforts pour un changement effectif. Les disparités sociales, économiques et culturelles dans notre société sont inacceptables. Les jeunes diplômés peinent à trouver un emploi, ce qui est inadmissible », a-t-il souligné.

Il a ensuite présenté le projet de société du parti axé sur la bonne gouvernance, la redistribution équitable des richesses et la création de centres de formation professionnelle pour lutter contre le chômage.

Adrien Beleki Akouété a également rappelé aux habitants les enjeux des élections à venir et a expliqué l'importance d'un vote stratégique en faveur de l'Alliance Ensemble.

Après Kloto, la campagne s'est dirigée vers Badou, avec un appel à sanctionner le pouvoir en place par les urnes le 29 avril prochain. Les préfectures de Wawa et d'Amou ont également été mobilisées en faveur de l'Alliance Ensemble, mettant en avant son engagement pour l'ensemble de la nation togolaise.

Me Tchassona Traoré a souligné la nécessité de remporter une majorité de sièges pour pouvoir influencer le cours des événements politiques, mettant en garde contre les tentatives de fraude électorale.

La délégation a appelé les citoyens à rester vigilants lors du vote et pendant le dépouillement pour protéger la démocratie. La journée a été marquée par des rencontres avec les populations et des séances de sensibilisation, illustrant l'engagement continu de l'Alliance Ensemble en vue d'un Togo meilleur.

M. Bimôké

LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES 2024 : UNIR mobilise à Togblékopé pour la victoire du 29 avril prochain

La campagne électorale pour le compte des élections législatives et régionales continue sur toute l'étendue du territoire national. Unir Agoe-nyivé 4 n'est pas du reste. Les militants du parti étaient aux coté des populations de Fidokpui, Haoussa-Zongo, Dikamé, Alinka, Kotokoli-Zongo et Akoin du 16 au 21 avril 2024, ceci, travers des meetings.

L'objectif était d'informer le public sur les candidats de l'UNIR

dans ces zones et d'encourager les électeurs à voter 100 pour 100 pour UNIR, en garantissant la tenue d'un scrutin dans la soirée du 29 avril. Ces jours de mobilisation de la population de Togblékopé autour des idéaux du parti, ont été conduits par des cadres militants du parti Unir de la localité dont le secrétaire communal du parti Unir, Mésoka Samo et le militant Adamou Abdoulaye, Maire de ladite commune. A ceux-ci, s'ajoutent les candidats Abdul-Amine Tchakondo pour les législatives ; MM. Richard Koffi Katchè et Yobé Djabigou des régionales.

Dans chaque localité, les candidats du parti Bleu-blanc de la commune Agoè-Nyivé 4, ont sollicité les voix des populations de ces localités pour le 29 avril prochain, jour du scrutin, en vue d'offrir la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et aux conseillers régionaux pour poursuivre sa politique de développement au profit des populations. L'objectif était d'informer le public sur les candidats de l'UNIR et d'encourager

les électeurs à voter pour l'UNIR afin d'assurer une victoire écrasante dans la nuit du 29 avril.

Tous ces acteurs politiques ont reconnu dans leur intervention que cette élection était un double évènement, qu'elle était unique et représentait un défi important pour le parti. Ils ont également rappelé les réalisations du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, président national du parti, au nom de la communauté locale en particulier, et du Togo dans son ensemble. Il a été demandé à tous les électeurs de Togblékopé de voter en masse à 100 % pour l'UNIR afin de remporter le seul siège parlementaire attribué à la municipalité et deux sièges au parlement régional.

Pour le militant Abdoulaye, il est important d'accorder la confiance au parti, car les élus auront pour tâche d'apporter des orientations sur toutes des questions relatives au développement des territoires. Il a indiqué que le président de la République a inscrit le développement de la commune au cœur de ses priorités. M. Abdoulaye a cité, entre autres, la construction de l'Hôpital de Réf-



rence Dogta Lafiè et l'Hôpital Mère et Enfant en chantier. Une partie du support chez Fidokupui

Le candidat Chacondo affirme que le message envoyé est clair et rassurant pour les militants. «Le choix, c'est UNIR. Soyez donc confiants, toujours agiles et inébranlables. La plate-forme politique est claire : développement, paix et sécurité. Nous avons ces garanties avec le parti Unir et cela signifie donner au parti unioniste une majorité qualifiée au sein du parti. Assemblée nationale et parlements locaux. «Compte tenu des résultats positifs de la direction nationale du Parti unioniste, nous sommes convaincus que nous pouvons assurer la continuité», a-t-il suggéré.

Des performances de groupes folkloriques et de comédiens sur chaque scène ont égayé l'atmosphère.

Tata Sylvie

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



VOODOO

La Fibre  **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg     

Avancer. Pour vous. Pour tous.

